La mystérieuse disparition de deux cultivateurs

CE SONT LEURS ANIMAUX AFFAMÉS QUI ATTIRÈRENT L'ATTENTION DES VOISINS PAR LEURS CRIS

Saint-Brieuc, 3. — Une étrange et inquiétante nouvelle est parvenue ce soir de Plouagat, gros chef-lieu de canton, situé à une vingtaine de kilomètres de Saint-Brieuc, celle de la disparition de deux cultivateurs de la commune, le frère et la sœur Boscher, qui vivaient ensemble. Louis Boscher, 46 ans, et sa sœur Louise, 40 ans, demeurant en un lieu très isolé, dit le hameau de Pont-au-Cailles. Personne dans le pays n'a l'occasion de passer par là, ce qui explique que les faits et gestes du frère et de la sœur sont à peu près inconnus.

Un hasard conduisit un fermier de la commune dans un champ situé à quelques centaines de mètres de Pont-aux-Cailles. Le fermier, qui était seul, fut surpris d'abord, puis effrayé, en entendant des aboiements furieux et des cris aigus qui, on le sut par la suite, étaient poussés par un chat.

Le fermier se dirigea à travers champs vers le lieu d'où provenait ce vacarme, et il arriva au Pont-aux-Cailles. A son approche, les cris redoublèrent de violence. Il appela. Mais ne recevant pas de réponse, il se décida à entrer, non sans appréhension.

La porte n'était fermée qu'au loquet et sur la table de la première pièce, du beurre et de la viande cuite étaient placés sur des plats. Dans une chambre voisine, enfermés sans nourriture, il trouva un chien et un chat affreusement maigres. Poursuivant ses investigations, il alla à l'étable où était attachée une vache en un horrible état de maigreur. La maison n'était plus habitée depuis un certain temps déjà.

Le fermier se rendit en hâte au village le plus voisin et fit prévenir les gendarmes de la brigade de Châteaudun, qui se rendirent aussitôt sur les lieux. L'enquête préliminaire a établi déjà que le frère et la sœur Boscher n'ont été vus par personne depuis une quinzaine de jours. Dans tous les carrefours où ils seraient forcément passés, s'ils avaient quitté le pays, nul non plus ne les a remarqués. D'autre part, les aliments trouvés, l'ordre qui régnait dans la maison et les garde-robes complètes n'indiquent pas que les deux cultivateurs soient partis en voyage. Dans ce cas, du reste, ils n'auraient pas enfermés ou laissé seuls leurs animaux.

L'émotion dans la région est intense et l'on se demande si quelque sort tragique n'a pas été réservé aux deux disparus.

LES GRÈVES

CELLES DE PARIS

Paris, 3. — Les employés d'une Société parisienne de transport de colis postaux parisiens se sont réunis ce matin à la Bourse du Travail.

Après avoir entendu différents orateurs qui ont exposé les revendications de la corporation, ils ont décidé de se mettre immédiatement en grève.

Les employés demandent 130 fr. par semaine pour les débutants, au lieu de 90 ; 140 fr. après 15 jours de travail, et 150 fr. après un mois.

D'autre part, le Conseil municipal s'est occupé ce matin des revendications des boueurs. Rien encore n'est décidé.

La grève qui subsistait dans une grande usine d'automobiles du quai de Javel semble terminée. Ce matin, on a signalé de nombreuses rentrées.

Quelques légers incidents se sont cependant produits, plusieurs ouvriers ayant essayé d'empêcher leurs camarades de rentrer.

UN MOUVEMENT DE COURTE DURÉE A MARSEILLE

Marseille, 3. — Bien qu'un accord se soit établi après intervention du Préfet entre le Syndicat confédéré des dockers charbonniers et le Syndicat des Entrepreneurs de main-d'œuvre de Marseille, des dockers appartenant au Syndicat unitaire se sont mis en grève ce matin, au nombre de deux cents environ.

A 13 heures, lors de la reprise du travail, les grévistes ont cependant réintégré les chantiers.

Le Comité Dawes a entendu hier le docteur Schacht

Paris, 3. — La sous-commission bancaire du comité Dawes a procédé, ce matin, à une nouvelle audition du docteur Schacht, directeur de la Reichsbank et contrôleur des devises, qui était accompagné de M. Meyer, président de la Kriegslastenkommission.

Les statuts projetés de la banque d'émission de billets à valeur-or ont été examinés en présence du docteur Schacht, dont l'audition s'est poursuivie dans l'après-midi.

UNE BIJOUTERIE CAMBRIOLÉE

Paris, 3. — Des cambrioleurs se sont introduits la nuit dernière dans une bijouterie située 46 bis, rue de Bezons, à Courbevoie.

Dérangés dans leur opération, les malfaiteurs n'ont pu emporter que pour quelques milliers de francs de bijoux.

La police, qui a ouvert une enquête, possède très peu de renseignements sur les voleurs.

LA FOIRE DE LYON EST OUVERTE

Lyon, 3. — La Foire de Lyon a été officiellement ouverte aujourd'hui.

Les affaires des détournements des fers de la Ruhr

CINQ MILLIONS DE FER DESTINÉS AUX SINISTRÉS DE L'OISE AURAIENT ÉTÉ CÉDÉS A DES INDUSTRIELS

Depuis quelque temps, le Parquet de Compiègne poursuit une enquête sur une affaire délicate de fraudes sur les prestations en nature destinés aux sinistrés de l'Oise et qui semble se présenter comme celle récemment découverte à Dunkerque.

En plusieurs expéditions, 400 wagons arrivèrent en gare de Compiègne, représentant un tonnage de 7.000 tonnes de fers saisis par les autorités françaises dans le bassin de la Ruhr. Les chargements étaient adressés pour partie à M. Lafargue, mandataire officiel des Régions Libérées, à Rémy (Oise) pour partie, au nom de la Société immobilière de l'hôtellerie française.

Or, ces fers, d'une valeur totale de cinq millions environ et qui régulièrement devaient être réservés aux prestations en nature des Régions libérées, étaient soit envoyés à des industriels métallurgistes, soit déchargés dans un dépôt établi sur la voie d'embranchement d'une usine des environs de Compiègne, où ils étaient vendus comptant au premier venu.

Dès que le préfet de l'Oise, M. Linarès, eut connaissance de ces faits délictueux, il déposa une plainte au parquet de Compiègne contre X... et se constitua partie civile.

Hier, le juge d'instruction, M. Blanchet, accompagné de MM. Pogeon, commis greffier ; Pottiez, commissaire de la police mobile ; Denotte, chef du service des prestations en nature des régions libérées de l'Oise, s'est transporté au dépôt où se trouvaient encore entreposées 1.000 tonnes de fers et il en a ordonné la saisie.

D'autre part, de nombreuses perquisitions ont été opérées ; d'autres vont suivre. Enfin, le parquet va rechercher à la suite de quelles manœuvres ces fers, destinés à des sinistrés, ont pu être vendus à des industriels non sinistrés, dont plusieurs ne sont même pas installés dans les régions dévastées.

Ajoutons que, dès à présent, aucune inculpation n'a été relevée et que l'enquête se poursuit.

Perquisitions à Paris

DES DOCUMENTS ONT ÉTÉ SAISIS SUR DEMANDE DES PARQUETS DE COMPIÈGNE ET DE DOUAI

Paris, 3. — A la suite de l'instruction ouverte par le Parquet de Compiègne au sujet des détournements de minerai et de métaux au préjudice des régions libérées, M. Lefebvre, commissaire aux délégations judiciaires, sur commission rogatoire du juge d'instruction de Compiègne, a perquisitionné au siège d'une Société de Métallurgie, avenue de l'Opéra, puis chez le représentant de cette société, M. Savignat. Des documents ont été saisis qui établiraient qu'une quantité importante de métal a été distraite des régions libérées.

Le juge d'instruction de Douai a envoyé également une commission rogatoire à M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires qui s'est rendu chez un M. Lafargue, rue de Fourcroy. Des documents ont été également saisis. M. Lafargue affirme qu'il est de bonne foi et qu'il en fournira la preuve.

M. Pachot a fait une perquisition au siège d'une autre société, boulevard de la Madeleine, où des documents ont été également saisis. Les représentants de cette société déclarent n'être que des intermédiaires ayant agi dans la légalité et disent que les métaux dont ils se sont occupés étaient inutilisables pour les régions libérées.

L'enquête se poursuit.

Un notaire d'Orchies est compromis

L'enquête menée par M. Rochu, juge d'instruction à Douai, avait permis, ces derniers jours, d'établir que trois officiers ministériels opérant pour le compte des « Liquidateurs des fers de la Ruhr » avaient joué auprès des sinistrés un rôle assez équivoque de rabatteurs de dommages de guerre.

Pour ne pas gêner l'action du distingué magistrat instructeur, nous nous étions abstenus de faire mention de l'interrogatoire qu'avait subi l'un de ces comparses.

Les charges qui pesaient contre le dit officier ministériel s'étant précisées, nous pouvons dire aujourd'hui qu'il s'agit de **M. Foubert, notaire à Orchies.**

M. Foubert aurait négocié l'achat de dommages de guerre de sinistrés de la région de Verdun. Il est définitivement inculpé dans l'affaire, mais contrairement à ce qui a été dit, son arrestation n'a jamais été envisagée.

Quant à ses deux autres confrères, ils n'ont pas encore été entendus par M. Rochu, juge d'instruction. La plus grande réserve s'impose en ce qui les concerne.

L'enquête, comme nous l'avons indiqué, subit en ce moment, un temps d'arrêt. Les deux témoins les plus importants : MM. Brieux et Meunier, contre qui des mandats d'amener ont été lancés, n'ont pas encore été retrouvés.

C'est seulement après qu'ils auront été entendus que l'enquête pourra être orientée dans un sens définitif et que M. Rochu pourra prendre des mesures décisives.

MM. Brieux et Meunier qui, croit-on, sont en fuite, sont très activement recherchés.

DES CONFRONTATIONS VONT AVOIR LIEU CETTE SEMAINE

Très probablement vers la fin de la semaine M. Rochu confrontera M. Detève, ce marchand de métaux de Pont-de-la-Deûle, avec **M. Ducommun,** collaborateur très intéressé de M. Charles Pierre, puis **ledit M. Charles Pierre, mandataire agréé avec M. Detève.**

On sait que M. Charles Pierre prétend tout ignorer des agissements de MM. Ducommun, Detève et Cie.

LEURS DEFENSEURS

Les différentes personnes déjà inculpées dans l'affaire de détournement des fers de la Ruhr ont fait choix de leurs défenseurs.

M. Ducommun a confié ses intérêts à MM. de Prat, de Douai et Masse, de Paris.

M. Detève a choisi Mes Plouvier, de Douai et Schmoll, de Paris.

M. Foubert a eu recours à Me Godin et M. Fournay s'est adressé à Me Jardel.

UNE FIRME MANDATAIRE AURA EGALEMENT DES COMPTES A RENDRE

A côté de M. Charles Pierre, qui fit expédier à Detève 5.600 tonnes de fers de la Ruhr, une firme mandataire agréée va avoir également des explications à fournir. Il s'agit du Syndicat d'entreprise de reconstruction des régions libérées dont le siège est 19 rue Saint-Vincent-de-Paul, à Paris.

Les opérations de cette société n'ont porté au surplus que sur 300 tonnes de fers. L'administrateur délégué du Syndicat sera incessamment convoqué par M. le Juge d'instruction.

LES REMPARTS D'AVIGNON

Paris, 3. — Sur rapport de M. Nodet, architecte des monuments historiques, la restauration complète des remparts d'Avignon a été décidée pour 1924, avec la participation de l'Etat.

La Journée Sportive

POIDS ET HALTÈRES

Après le Championnat de France

LA RÉCEPTION DE DECOTTIGNIES A COMINES

Nous avons, dans nos éditions d'hier, signalé les brillants succès remportés à Paris par nos régionaux.

Parmi ceux-ci il nous faut signaler Edmond Decottignies des « Travailleurs » de Comines, champion de France catégorie poids légers, totalisant 845 points.

Averti au tout dernier moment par notre ami Ségler, le sportman bien connu des Cominois nous avons tenu à assister à la réception du champion ed France.

LA RÉCEPTION

Nous sommes arrivés à Comines, au moment où le train entrait en gare. Nous nous précipitons vers le champion, mais celui-ci est littéralement assailli par la foule de ses admirateurs, parents et amis.

Sur le quai, il est reçu par des délégations des sociétés locales qui lui remettait de superbes gerbes de fleurs et deux objets d'art.

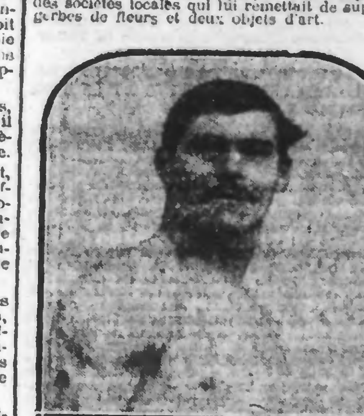

DECOTTIGNIES

Devant la gare, c'est la cohue. Tout Comines a tenu à manifester sa sympathie au champion. Le service d'ordre a fort à faire pour frayer un passage à Decottignies à qui on remet une large écharpe tricolore. Après quelques congratulations, le cortège se met en route. Il est 16 h. 30, en tête marche la musique municipale qui, sur le parcours, jouera des marches entraînantes, suivi du corps des sapeurs-pompiers, de l'« Etoile de Comines, société d'éducation féminine, d'un groupe d'anciens combattants et mutilés de guerre, des trompettes de Jeanne d'Arc, de la Société de gymnastique l'Avenir, de la chorale « La Concorde », du Club Athlétique, dont Decottignies est le chef.

Le champion monte en voiture, accompagné de sa femme et de son jeune fils, un futur champion. La voiture est entourée, de porteurs de gerbes. Au passage les habitants massés sur le trottoir acclament le champion qui remercie. On se rend à la mairie provisoire, en empruntant des routes affreuses. De chaque côté des baraquements, Comines est encore loin de retrouver son coquet aspect d'avant-guerre.

Nous avons peine à nous frayer un passage tant la foule est dense.

A LA MAIRIE

A sa descente de voiture, les sociétés se rangent sur deux rangs, la Marseillaise retentit, et le champion de France descend de voiture.

Reçu par M. Vincent Cousin, maire, Decottignies paraît sur l'estrade, et le félicite de son succès qui relève le prestige sportif de la ville. Le Maire dit tout le bonheur et la joie que les cominois ont ressenti en apprenant la brillante victoire. Ce succès rejaillira sur notre ville. M. Cousin espère que Decottignies désigné pour représenter la France aux jeux olympiques, se classera honorablement.

La Municipalité aurait l'intention d'organiser prochainement une fête, en l'honneur du champion, dont le bénéfice lui permettra de s'entraîner en vue de défendre nos couleurs.

Le Maire, en terminant, souhaite à son compatriote de le voir bientôt champion du monde et fonde sur lui les plus sérieuses espérances. Puis il remercie toutes les sociétés locales d'avoir prêter leur concours à cette manifestation. M. Cousin remet ensuite une superbe gerbe au champion qui remercie.

M. Decottignies, président de la Société Athlétique, frère du Champion, prononce ensuite un discours très applaudi. Puis, sur proposition, on entonne le vivat des Flandres.

Puis le cortège en bon ordre, se remet en ordre vers la rue Turlupin, siège de la S.A.C., où les vins d'honneur sont servis. M. Sigler présente au Champion ses plus chaleureuses félicitations et on se sépare.

CE QUE DIT LE CHAMPION

Nous avons pu nous entretenir quelques instants avec Decottignies, qui nous a prié de remercier en son nom toutes les sociétés locales, de leur magnifique réception, ses amis, la population et le « Réveil du Nord ».

Je n'étais pas très confiant nous a-t-il dit, car grippé à deux reprises j'ai maigri de 3 k., mais je tenais essentiellement au Championnat. A peine remis, j'ai repris l'entraînement, quelques jours avant la compétition nationale. Je suis très heureux de mon succès, car j'ai été Champion de France en 1921, 23 et mon frère, décédé il y a quelques mois, était un des meilleurs haltérophiles du Nord.

— Alors vous êtes désigné pour les jeux olympiques ?

— Oui, et je ferais tout mon possible pour enlever le titre mondial. J'espère bien obtenir 870 points. Nous quittons le Champion en le félicitant à nouveau de son succès qui, espérons-le, sera suivi d'autres.

CYCLISME

Trophée cycliste La NORDISTE VANDEL, 10.000 francs de prix

L'ÉLIMINATOIRE DE LILLE

Nous avons, en son temps, annoncé l'organisation de cette épreuve cycliste la plus importante et la mieux dotée, réservée aux jeunes coureurs n'étant attachés à aucune maison de cycles. Elle est organisée par la Manufacture des Cycles « LA NORDISTE ET VANDEL » de VALENCIENNES avec le concours du Comité du Nord de l'U.V.F.

Voici la date et la localité où se disputera l'éliminatoire de cette intéressante épreuve qui est très commentée dans les milieux cyclistes groupant les débutants et coureurs en herbe.

Toutes les éliminatoires comptant pour les Brevets.

16 mars, Lille (50 km.) engagements chez M. Perlhanne, 122, rue Colbert, à Lille.

CYCLO-CLUB-CANTELEU

C'est dimanche 9 Mars prochain que sera couru le Grand-Prix d'ouverture des jeunes organisé par le Cyclo-Club Canteleu-Lomme, sur le parcours Lomme-La Bassée et retour, soit 42 kilomètres, réservé aux coureurs de l'U.V.F. quatrième catégorie et débutants. Les engagements sont reçus chez M. Eugène De Nève, rue du Marais, 106, à Canteleu-Lomme, contre la somme de 4 fr.. non remboursable, reçue jusqu'au départ qui sera donné à 14 heures précises.

16 prix dont 100 fr. au 1er, 75 fr. au 2e, etc.

C.C. E. RONCHIN

Dimanche 9 Mars, à 2 h. précises, le C.C.E. Ronchin fera courir son championnat de club sur le parcours Ronchin-Templeuve par Pont-à-Marcq. Le contrôle à Templeuve sera assuré par M. Paul Vancalten, chez M. Fr. Ledant près de la gare.

GRAND PRIX DE VIEUX-CONDE

Dimanche 16 Mars se disputera à Vieux-Condé le Grand Prix d'Ouverture Cycliste International organisé par le Comité des fêtes du quartier du Centre, sur un circuit à couvrir dix fois, soit 100 kilomètres, et doté de 800 fr. de prix, dont au 1er 250 fr. ; 2e, un cadre, valeur de 170 fr. ; 3e 100 fr. ; 4e, une paire de roues, valeur 80 fr. ; 5e 60 fr. ; 6, 40 fr. ; 7e un boyau valeur 30 fr. ; 8e un boyau valeur 30 fr. ; 9e, 20 fr. ; 10e, un frein valeur 20 fr. ; plus de nombreuses primes sur le parcours.

Itinéraire : Départ, Place du Centre, rue de Condé, route de Bonsecours, rue de Bernissart (Macou-Eglise), (Chêne Raoult) Coron Vert, lieu de Condé, route d'Hergnies, rue Carnot, rue Dervaux, Arrivée.

La remise des dossards aura lieu à 1 heure et le départ à 1 h. 30.

Les engagements fixés à 4 fr. sont reçus chez M. Dutilleul, 49, Place du Centre à Vieux-Condé. La course est ouverte pour tous coureurs.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES RENCONTRES DU 2 MARS

U. S. Cheminots d'Hellemmes (1) bat A. S. Templeuve (1) par 7 buts à rien.

U. S. C. H. (2) bat U. S. Pérenchies par 1 but à 0. Match arrêté par suite du mauvais temps.

U. S. C. H. (4) bat A. S. P. T. T. (3) par forfait.

RACING-CLUB LILLOIS

Le Racing-Club Lillois bat La Gauloise d'Hem par 1 but à 0.

Match très correct. Les joueurs d'Hem sont à féliciter pour leur courage ; les joueurs du Racing durent s'employer à fond pour avoir raison de leurs adversaires.

HIPPISME

COURSES D'ENGHIEN

1re Course. — 1. Varaville (Loiseau), g. 98.50, p. 60.00 ; 2. Dur Cœur (Huhne), p. 25.50.

2e Course. — 1. Eldered (Barré), g. 45.00, p. 26.00 ; 2. Harr (Delfarguell), p. 26.50.

3e Course. — 1. Gaston-de-Foix (Petit), g. 37.50, p. 19.00 ; 2. King Grow (Thibault), p. 16.50 ; 3. Vicence (Barré), p. 10.50.

4e Course. — 1. Le Rêve (Duluc), g. 118.00, p. 16.00 ; 2. Se Souvenir (Barré), p. 10.50.

5e Course. — 1. Rainfall II (Barré), g. 21.50, p. 16.00 ; 2. Monotor II (Delfarguell), p. 60.00.

6e Course. — 1. Ragole (Pollier), g. 62.00, p. 17.50 ; 2. Orsay (Chrétien), p. 12.50 ; 3. Sybille (Dupuy), p. 29.50.

7e Course. — 1. Qui-Vive (Pérou), g. 496.00, p. 37.00 ; 2. Satyre (Hémard), p. 16.50 ; 3. Serbie (Forcinal), p. 16.50.

800.000 francs à économiser

POUR CELA IL FAUDRAIT SUPPRIMER L'INUTILE RECENSEMENT DES ATTELAGES

Chaque année, à la belle saison, tout citoyen français tant soit peu fourni en chevaux et voitures est tenu d'amener au chef-lieu de canton prochain cette portion de son avoir et de la montrer à une commission militaire qui en prendra bonne note à toutes fins éventuelles.

Cela s'appelle le recensement et classement des chevaux et voitures, et cela intéresse beaucoup le train des équipages, car cela se passe en général à la campagne, au mois de mai. Et cela intéresse les gens de la campagne parce que c'est une bonne journée de perdue ; cela intéresse enfin les contribuables, à cause des 800.000 francs qui sont à la clé de ce chapitre dans le budget de la défense nationale.

Bref, dans les deux sens, le bon et le mauvais, cette formalité traditionnelle et obligatoire — sous peine de la correctionnelle, ni plus ou moins — intéresse tout le monde.

Même la défense nationale ? Pas le moins du monde, assurent énergiquement les cultivateurs ; et l'économie qu'on en pourrait faire en biffant une ligne au budget de la guerre est peu de chose au prix des millions que cette inutile corvée coûte à l'agriculture, que l'on presse continuellement de travailler, de produire, de ne pas perdre une minute.

La défense nationale ? Laisseznous rire, déclarent eux-mêmes les anciens combattants ; et leur section de Thouarcé, en Maine-et-Loire, invite les parlementaires de la région à en toucher un mot au ministre de la guerre : « Formalité inutile, véritable impôt indirect, faisant perdre des millions à l'agriculture, si l'on veut bien faire le total des journées d'hommes et d'attelages à l'époque même de l'année où ces journées sont particulièrement précieuses, en raison de l'intensité des travaux et de la préparation de la récolte. »

LES MILITAIRES A LA FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

Paris, 3. — Le ministre de la guerre vient, par circulaire officielle du 27 février, adressée aux généraux commandants de corps d'armée, d'autoriser la participation des militaires sous les drapeaux à la 46e fête fédérale de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France, qui aura lieu à Clermont-Ferrand, les 8 et 9 juin prochain (Pentecôte), sous la présidence effective de M. Raymond Poincaré, président du Conseil des Ministres.

MORTE DE FAIM A ROUBAIX

Un ouvrier peigneur, M. Derck, demeurant rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle d'Or, 10, à Roubaix, recevait chez lui, une malheureuse que les privations avaient réduite à un état d'épuisement extrême ; celle-ci Victorine Hebbelinck, épouse séparée de De Zutter, est morte dimanche matin. Le docteur Ballenghien a constaté le décès qui est dû aux privations.

LE RAID MERVEILLEUX D'UN PIGEON-VOYAGEUR

Au moment de partir pour les mers d'Islande, M. Penet instituteur à Fort-Mardyck, a remis à son beau-père, capitaine commandant la goélette « Rigoletto » deux pigeons-voyageurs afin que ces messagers ailés puissent rapidement apporter à la famille des nouvelles.

L'un des volatiles vient de rentrer. Il est arrivé épuisé près du colombier d'où on l'avait retiré pour cette mission et il nous est arrivé avec des nouvelles rassurantes ainsi exprimées : « Tout va bien ! Bonjour de l'équipage ».

Pour apporter cette consolation à la famille du marin, le messager ailé n'a pas moins traversé près de 1.300 kilomètres, bravant tempête et rafales de neige. C'est un exemple de l'endurance et de l'étonnant instinct si souvent notés chez ces admirables volatiles.

Celui qui vient d'effectuer ce raid, dut le faire en deux étapes, car un autre message, qu'il portait, disait qu'il avait été soigné et relâché en Angleterre.

Plus que jamais, devant cette merveilleuse randonnée d'un oiseau, il nous faut admirer ceux qui ont pris la défense des pigeons-voyageurs et su grouper tant de colombophiles.

DIX-NEUF MARINS ARRÊTÉS A L'ARRIVÉE DE LEUR BATEAU A ANVERS

Un incident dramatique marqua le 1er mars l'arrivée du steamer belge « Bruges », de l'armement Dieppe, qui revenait d'un voyage en Amérique du Sud, après avoir touché à Rotterdam.

Le capitaine consigna tout l'équipage à bord et ayant fait appeler le commissaire maritime, qui se présenta à la tête d'une brigade de ses agents, il fit arrêter 19 marins contre lesquels il déposa plainte du chef de vol de chocolat et de spiritueux.

Les dix-neuf marins furent conduits sous escorte au Palais de Justice, où, après avoir été interrogés par le juge d'instruction Anthonis, ils ont été remis en liberté provisoire, en attendant leur comparution en correctionnelle.

M. BRIAND, CANDIDAT DANS LA LOIRE-INFÉRIEURE

Brest, 3. — On apprend de source sûre aujourd'hui que contrairement au bruit qui courait dans le Finistère, M. Aristide Briand n'a jamais songé à poser sa candidature dans ce département.

Il sollicitera des électeurs de la Loire-Inférieure, le renouvellement de son mandat.

LE PRINCE CONSORT HENRI EST PARTI POUR MARSEILLE

La Haye, 3. — Le prince consort Henri est parti ce matin à 8 h. 33 pour Marseille où il s'embarquera à bord du cuirassé « Heewskerk » qui doit le conduire à Barcelone d'où il partira pour effectuer sa visite en Espagne.

Psychologie de jeune bandit

UN CRIMINEL BELGE DÉCLARE QU'IL PRATIQUA L'ASSASSINAT COMME UN SPORT

Bruxelles, 3. — Le parquet de Charleroi instruit, en ce moment une affaire qui révèle sous un jour particulièrement tragique une psychologie de jeune bandit.

Divers crimes ont été commis, l'an dernier, dont l'auteur était resté, jusqu'à ce jour, inconnu.

Dans le bois de Nalinnes, un cadavre avait été découvert, le 20 octobre, à Frameries, près de Mons. Quelques jours plus tard, un mineur qui rentrait chez lui avait été frappé d'une balle dans la tête.

Ces deux méfaits faisaient partie d'une série d'attentats et de meurtres aussi inexplicables les uns que les autres.

C'est un jeune homme de dix-huit ans, du nom de Depret, qui, habilement questionné par le juge d'instruction, a déclaré avoir agi par sport.

La culpabilité ne semble pas d'ailleurs avoir été le mobile de ses actes. L'enquête continue.

Le jeune criminel sera soumis à un examen mental, car son état d'esprit laisse à penser qu'il n'est pas responsable et qu'il fut poussé par une sorte de sadisme de l'assassinat.

Le crime d'une petite téléphoniste à Cambrai

LA MEURTRIÈRE NE REGRETTE PAS SON GESTE

Lundi matin à 9 h. 30, le Parquet, composé de MM. Cazes, substitut du Procureur de la République, Dufailly, juge d'instruction et Béranger, greffier, s'est rendu sur les lieux où fut commis le crime passionnel que nous avons relaté.

La meurtrière, Cécile Macron, qui de l'hôpital avait été amenée rue Lévêque en voiture, assista à la reconstitution du drame au cours duquel fut grièvement blessé M. Delfolie.

Questionnée longuement, elle ne voulut rien dire, tant sur la provenance du revolver que sur l'endroit où elle avait jeté celui-ci après avoir tiré sur son amant.

Du mobile de son acte, on ne sut rien tirer que cette chose : qu'en l'occurrence, elle était prête à recommencer son geste. Toutefois, auprès des magistrats, elle s'enquit de l'état de sa victime laquelle d'ailleurs ne va pas plus mal.

Ajoutons que ce drame est l'objet — on le conçoit — de toutes les conversations.

UN GROUPEMENT D'EXPERTS-COMPTABLES

On nous annonce la création d'un Groupement qui a pris nom de : « Compagnie des Experts-Comptables de Lille et de la Région du Nord », et dont nous donnons ci-dessous la composition :

MM. Paul Rouzé, Président de la Fédération des Entrepreneurs, Membre de la Chambre de Commerce, *Président*, à Lille ; *Dubus Delos*, directeur de l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie, *Vice-Président*, à Lille ; Corset, *Trésorier*, à Lille ; Pannard, *Secrétaire*, à Lille ; Déléronval, à Lille ; Chevalier, délégué à la Fédération des Experts-Comptables de France, à Lille ; Lefebvre, à Roubaix ; Soyez, à Cambrai ; Briffaut, à Valenciennes.

Les règles de discipline et les garanties professionnelles exigées des membres de cette Compagnie sont la meilleure sauvegarde des intérêts dont elle est appelée à avoir la charge.

Nous ne pouvons que saluer ce nouveau Groupement, dont la devise est « probitate atque norma », et adresser à la Compagnie des Experts-Comptables de Lille et de la Région du Nord nos vœux de prospérité.

Cette Compagnie n'est fermée à aucune des compétences professionnelles remplissant les conditions d'admission.

Tous renseignements seront tenus à la disposition des Industriels et Commerçants, à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie, 36, rue Nicolas-Leblanc, à Lille.

COMMISSION HISTORIQUE DU NORD

Sous la présidence de M. de Saint-Léger, la Commission Historique du Nord s'est réunie hier à la Préfecture du Nord.

L'ordre du jour comportait la lecture du procès-verbal, la présentation par M. Turpin, d'un objet d'art en bronze de la période romaine, la lecture d'une reconstitution faite par M. Nicq-Doutreligne, d'une fête à Cambrai au Moyen-Age ; enfin l'examen d'un projet d'assemblée plénière annuelle.

TRIBUNE DE L'ENSEIGNEMENT

Pour la réintégration des instituteurs révoqués

On nous communique :

Le groupement départemental de l'Enseignement laïque du Rhône qui comprend 200 sociétés scolaires et 1.000 membres individuels a tenu son Congrès annuel à Lyon. Les délégués ont adopté à l'unanimité des vœux demandant : que le premier geste du Parlement républicain de demain soit d'apaisement et de justice en réintégrant les membres de l'enseignement laïque frappés pour délit d'opinion ou d'action syndicale.

Le Congrès a également demandé la liberté d'opinion et le droit syndical intégral pour les membres de l'enseignement.

Nous tenons à faire ressortir que ces vœux ont été votés par des organisations non directement intéressées à la réintégration de nos camarades. De leur côté, les Comités de défense laïque prennent nettement position en faveur de cette mesure de justice.

Une vaste campagne d'agitation s'empare du pays. Tout ce qui est laïque, organisations et hommes politiques etc..., devra prendre position et donner par le geste de l'adhésion à notre campagne, des gages de laïcisme autrement qu'en paroles.

Le temps approche où les pouvoirs publics devront rendre à leur classe les maîtres d'élite que sont nos 21 camarades révoqués pour délit d'opinion ; nos camarades ont cru, ils croient encore, ils croient toujours, et tous les laïques avec eux, qu'on peut à la fois être un maître d'élite et un citoyen. — La Fédération de l'Enseignement.

---

maines, à élever les enfants que je demande au ciel de m'accorder nombreux. N'espérez pas, mon père, me convertir jamais à vos idées de mariage riche. Pour moi, il n'existe qu'un femme au monde, et fallut-il l'attendre dix ans, vingt ans, toute ma vie... eh bien ! je l'attendrai !

Il se leva sur ces mots. M. de Mayonne l'imita machinalement. Un peu de rougeur montait à son teint blafard. Il dit d'une voix enrouée par la colère :

— Nous verrons cela ! En tout cas, ne compte pas que je céderai jamais ! Il ferait beau voir mon aîné s'unir à cette petite mendiante, qui a su le prendre si habilement...

Henry s'écria d'un ton d'indignation :

— N'insultez pas cette enfant, mon père ! Si elle est pauvre, elle n'en est que plus digne de tous nos respects !

M. de Mayonne essaya de railler :

— Ah ! elle a su se procurer un vaillant chevalier ! Mais prends garde, mon cher, tu es en train de la compromettre. On a remarqué, hier, l'attention que tu lui accordais et, tout aussitôt, on s'est mis à jaser là-dessus.

Henry dit froidement :

— Cela n'a pas d'importance, puisqu'elle deviendra ma femme.

— Encore !... Et moi je te dis non, non, non ! D'ailleurs, tu reviendras toi-même de cette folie et tu accepteras le sacrifice auquel t'oblige ton rang. J'ai confiance en ta sagesse, Henry.

Tout à coup adouci, il s'approchait de son fils et mit sa main sur l'épaule du jeune homme.

— ...Allons, nous laisserons pour le moment cette discussion et tu réfléchiras tout à loisir à l'impossibilité de ce mariage.

— Je n'ai pas pris ma décision sans y réfléchir longuement, mon père, et maintenant elle ne changera plus.

M. de Mayonne retint un geste de colère. Il murmura en levant les épaules :

— Ah ! l'entêté !

Mais il n'osa en dire davantage. La ferme volonté, la maîtrise de soi qu'il sentait chez son fils, une supériorité qui l'écrasait un peu, tout en le pénétrant d'orgueil paternel, et aussi cette rare valeur morale, subjuguaient l'homme faible et jouisseur, jadis indifférent à tout ce qui n'était pas son plaisir, mais qui commençait de subir l'influence dominatrice de ce fils si différent de lui-même, et devant lequel il se sentait toujours très petit.

Quand Henry se fut retiré, M. de Mayonne arpenta pendant quelques instants son cabinet, les mains derrière le dos. Sa physionomie exprimait la perplexité et la colère... Il murmura tout à coup :

— Voilà une belle complication ! Il ne lui manquait plus que cela, d'aimer une pauvresse !... Et il l'aime !... Ah ! sapristi ! pour qu'il le dise sur ce ton-là, c'est que ce n'est pas peu de chose.

Il s'approcha d'une fenêtre et appuya son front contre la vitre. Machinalement, il regarda au dehors, vers le parc où des jardiniers préparaient les plantations printanières... Puis sa physionomie s'éclaira tout à coup. Il songeait : « Mme de Rambuges me sera très utile. Je lui demanderai d'éloigner sa nièce, quitte à la payer pour ce service. Elle en sera enchantée, probablement. — de toutes façons, puisqu'elle est folle d'Henry. »

⁂

Le lendemain de cet entretien avec son fils, le duc, qui avait donné précédemment quelques marques de fatigue, fut pris de syncope en sortant de table. Le médecin, appelé, constata des troubles cardiaques graves et ordonna le repos complet. Pendant quelques jours, il ne se prononça pas. Le malade, très faible, avait de fréquentes crises d'étouffement et paraissait se frapper beaucoup.... Puis un mieux se produisit et M. de Mayonne, volontiers optimiste, revint aussitôt à l'espoir.

D'ailleurs, il avait près de lui le plus ensourageant, le plus aimable des garde-malades. Tandis que Françoise et Pierre se contentaient d'entrer une ou deux fois chaque jour dans la chambre de leur père, pour s'informer de ses nouvelles, Henry laissait toutes ses occupations pour s'y trouver constamment. M. de Mayonne refusant la présence d'une garde-malade, le jeune homme en remplissait les fonctions avec l'aide du valet de chambre et celle, plus intermittente, de Mme de Mayonne, devenue complètement indifférente envers l'époux tant aimé d'elle, autrefois, jusqu'à ce qu'il lui eût été bien prouvé qu'elle n'avait à attendre de lui que des souffrances

Le duc semblait fort apprécier les soins de son fils, qui, seul, pouvait lui faire observer les prescriptions médicales, et réussissait à lui redonner courage. La froideur déférente dont Henry avait pris l'habitude, à l'égard des parents qui le délaissaient moralement, s'atténuait près de ce lit de malade. De son côté, M. de Mayonne refrénait pour lui sa mauvaise humeur et, en dehors de sa propre personne, il ne s'occupait que de son fils aîné, trouvant longues les heures où il n'était pas là, le demandant dès qu'il se trouvait un peu plus souffrant, ou déprimé. Henry semblait, en ces jours de malaise physique et de secrètes terreurs, avoir pris un véritable empire sur l'âme faible, coupable, qui s'attachait instinctivement à cette force et à cette vertu comme à de puissantes égides.

L'amélioration continuait dans l'état du malade. Le médecin avait dit à Henry : « Sa santé peut se maintenir, mais sans fatigue, sans vie mondaine surtout... » Quand son fils lui rapporta ces dernières conditions, M. de Mayonne protesta :

— Ah ! par exemple, s'il faut ainsi changer ma vie, me priver de tout non, non ! Je veux bien éviter les veilles, les trop grandes fatigues, mais il ne faut pas me demander davantage. »

Henry ne discutait pas. Il se réservait de faire, peu à peu, fléchir la résistance de son père, d'incliner celui-ci à des résolutions plus sages. Pour le moment, la faiblesse obligeait le convalescent à des ménagements dont son fils s'attachait à pallier l'ennui par des lectures, d'intéressantes causeries qu'animait la gaieté fine et charmeuse du jeune homme. M. de Mayonne disait :

— Je n'ai de moments agréables dans la journée que ceux où Henri est près de moi.

Il se montrait affectueux pour son fils, chaque jour un peu plus. Cette alerte semblait avoir réveillé en lui des fibres anesthésiées par sa vie de plaisir. Et Henry pressentait qu'il l'amènerait bientôt, peu à peu, à l'idée de lui voir épouser Mlle de Rambuges.

Or, de plus en plus, M. de Gesvres avait hâte d'arriver à ce dénouement. Pendant la période critique de la maladie de son père, il n'avait pas été chez les Terneuil ; mais Jacques, en venant le voir, lui apprenait qu'Yolaine, sous prétexte que sa tante avait besoin d'elle, changeait l'heure de ses visites et que celles-ci s'espaçaient progressivement. En outre, la jeune fille paraissait triste, elle maigrissait et pâlissait. Mme de Terneuil avait essayé de la questionner ; mais elle répondait paisiblement : « Je n'ai rien, sinon le déplaisir de vivre avec une personne aussi peu sympathique que Mme de Rambuges. »

Un mois passa bientôt, sans qu'il revît Yolaine. M. de Mayonne paraissait à peu près rétabli. On parlait du bal que devait donner la duchesse, dans le courant de mai. Il était également question des fiançailles de Françoise avec le comte de Tigranes, un sportman connu, fort riche, qui avait largement dépassé la quarantaine et passait pour une nature insignifiante — d'aucuns disaient même : « Un imbécile ». La fortune, seule, engageait Mlle de la Rochethulac à cette union. Elle ne se cachait pas pour déclarer que M. de Tigranes lui déplaisait, ce qui amena un jour Henry à lui faire connaître sa façon de penser à ce sujet.

Elle répondit avec un mélange d'insouciance et d'amertume :

— Que veux-tu, mon cher ami, j'ai été élevée dans le grand luxe dans le goût du monde, il faut que je trouve en me mariant le moyen de continuer. Nous ne sommes pas responsables de l'éducation qu'on nous a donnée, vois-tu.

— Mais si nous connaissons que cette éducation pèche par quelque côté, notre devoir est de réagir et de changer de route.

Françoise eut un léger mouvement d'épaules, en murmurant :

— Le devoir !... C'est bon pour toi, saint Henry !

Il se pencha et lui prit la main, en la regardant d'un air de grave reproche.

— Pourquoi dis-tu cela, Françoise ? Je ne puis croire que toi, une la Rochethulac, bien élevée, tu songes jamais à en faire fi ?

— Eh ! mon pauvre ami, à force de voir s'étaler tant d'amoralité autour de soi, on en reçoit quelque empreinte ! Je ne veux pas dire que je ne serai pas une honnête femme, mais il est fort probable que par ailleurs, je continuerai de mettre ma fantaisie à la place du devoir.

Il dit avec pitié :

— Ma pauvre Françoise !

Elle secoua la tête. Son regard s'adoucit légèrement, en se posant sur la belle physionomie sérieuse de son frère.

— Tu me plains ?

— Oui, beaucoup. La vie sans le devoir est une chose si laide, et si malheureuse ! Tu es certainement capable de beaucoup mieux que cette existence frivole et nulle, Françoise.

Elle eut un rire forcé, un peu railleur.

— Frivole ?... Nulle ? Mais, mon cher, tu oublies les conférences que je vais entendre, les cours de la Sorbonne, ceux de la Croix-Rouge, ma présidence de l'œuvre des « Jeunes filles à la campagne... »

— Je n'oublie rien. Tout cela fait partie de la vie mondaine, tout cela ne part pas du désir de faire œuvre utile et bonne, mais seulement de passer pour une femme « bien dans le train ». Je ne me leurre pas de ces apparences, vois-tu, Françoise.

Elle dit avec un mélange d'agitation et de déférence :

— Oh ! oui, je sais que tu ne te fais pas d'illusions sur les femmes ! Et cependant, il en existe un certain nombre, de par le monde, qui ont été prises à tes beaux yeux et seraient fort heureuses, peut-être, de se plier à suivre tes conseils, pour un peu d'amour de ta part. Voici Mlle Favarès, par exemple... ou cette blonde comtesse de Rambuges, qui te fait des yeux si doux

(A suivre).